

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 5

Register: Calendrier des foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECTION DE BESANÇON. — L'Assemblée générale de notre section de Besançon s'est tenue, en présence de M. Henri Voirier, consul de Suisse à Besançon, des représentants des Chambres de Commerce de Besançon, de Gray-Vesoul, de Beaune, de Belfort, de Dijon, de Dôle et de Lons-le-Saunier, de MM. Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de notre compagnie et sous la présidence de M. Marcel Sagne, le 3 mai 1947.

Après lecture du rapport d'activité de la section par son président, M. Sagne, l'assistance eut le plaisir d'entendre M. Emile Duperré, sous-directeur à la Banque populaire suisse et rédacteur financier du Journal de Genève, exposer la position internationale du franc suisse, en une conférence fort applaudie, dont nous donnons d'importants extraits dans ce même numéro, à la page 166.

SECTION DE LILLE. — Notre section de Lille a tenu son Assemblée générale le 6 mai 1947, en présence de M. Fred Huber, Consul de Suisse à Lille, de M. Décosterd, représentant de la Chambre de commerce de Lille, de M. Nanin, représentant la 1^{re} région économique, de MM. Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de notre compagnie, et sous la présidence de M. Ivan Effront, président de la section.

Le rapport d'activité soulignant le remarquable essor de cette section fut suivi d'un exposé de M. Jean de Senarclens, chef des services d'information, sur ce sujet : « Solutions suisses à quelques problèmes économiques et sociaux. »

Tourisme

Le Commissariat français du tourisme ayant décidé de supprimer à partir du 1^{er} mai la carte de tourisme, certaines mesures ont été prises pour compenser la perte des avantages que procurait cette carte aux étrangers : les voyageurs entrant en France par route ou par chemin de fer pourront importer 200 cigarettes ou 50 cigares et 400 gr. de tabac ; par mer ou par air, 500 cigarettes ou 100 cigares et 1 kilogramme de tabac. Les touristes toucheront la même ration de tabac que les Français. En ce qui concerne le carburant, les étrangers recevront à leur entrée en France des bons de 100 litres d'essence. Les personnes venant de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, des Etats-Unis et de Suisse auront droit à 150 litres sur présentation d'une lettre de crédit d'un club automobile de leur pays.

Communications

Une nouvelle route franco-suisse qui reliera le Valais et la France par le col de Coux sera prochainement construite, comme en a décidé une conférence réunissant la délégation française de Haute-Savoie et celle du Valais.

Zones franches

Les Gouvernements suisse et français ont décidé de maintenir en vigueur jusqu'au 31-12-49 les restrictions aux importations des produits agricoles des zones, fixées par le règlement arbitral de Territet du 1-12-33, ainsi que de maintenir jusqu'à fin 1949 les crédits d'importation concernant les produits fabriqués dans les zones, excepté quelques légères modifications.

Cours

Voici quelques cours du billet de 100 fr. en Suisse pendant ces derniers mois :

31-12-46	: Fr. s. 1,10 à 1,10
8-1-47	: Fr. s. 1,30 à 1,45
31-1-47	: Fr. s. 1,35 à 1,40
21-2-47	: Fr. s. 1,26 à 1,31
28-3-47	: Fr. s. 1,49 à 1,54
1-4-47	: Fr. s. 1,62 à 1,70
15-4-47	: Fr. s. 1,72 à 1,80
29-4-47	: Fr. s. 1,69 à 1,74
8-5-47	: Fr. s. 1,55 à 1,65
10-5-47	: Fr. s. 1,65 à 1,75

Consulats

M. Henri Voirier qui gérait le consulat de Marseille a été nommé consul de carrière à Besançon ; il est entré en fonction le 15-4-47.

M. Hans Pluss, vice-consul à Marseille, gèrera le consulat de cette ville en attendant qu'un successeur soit désigné à M. Voirier.

SUISSE-MAROC

Le consulat de Suisse au Maroc est transféré de Casablanca à Rabat. Une chancellerie consulaire sera toutefois maintenue dans la première de ces villes.

Le titre de consul général a été conféré à M. de Tschudi, consul de Suisse au Maroc, qui était auparavant à Besançon.

Distinctions

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Edouard Sandoz, administrateur de notre compagnie, a été reçu le 26 mars 1947, à l'unanimité membre de l'Académie des Beaux-Arts et par conséquent membre de l'Institut dont il était jusqu'ici membre correspondant. Il occupera le fauteuil d'Ignace Paderewski.

Rappelons que M. Sandoz, originaire de Neuchâtel, est né à Bâle en 1881, qu'il a accompli ses études artistiques à Genève et à Paris. Ses talents de sculpteur lui valent déjà les qualités de membre de l'Académie de Coïmbra (Portugal) et de membre correspondant de l'Académie d'Espagne et d'Argentine. Officier de la Légion d'Honneur, il peut ajouter à tous ses titres, ses succès dans nombre d'expositions internationales et ses travaux pour le Gouvernement français et pour les plus grands musées du monde. Il est fondateur de l'œuvre des enfants d'artistes et s'est dévoué efficacement aux œuvres d'entraide instituées en faveur des artistes, mettant pendant la guerre une galerie à leur disposition.

D'autre part, le J. O. du 29-4-47 publie un arrêté approuvant la décision de l'Université de Grenoble conférant le titre de docteur honoris causa à M. Carl J. Burckhardt, Ministre de Suisse à Paris, et à M. Maurice Lugeon, professeur à l'Université de Lausanne.

Déjeuner suisse

Nous rappelons qu'un déjeuner suisse à lieu tous les mercredis au Restaurant des 4 marches, 50 chaussée d'Antin, Paris 9^e. Ces réunions ont lieu dans une salle au premier étage et se déroulent dans une atmosphère empreinte de la plus franche cordialité.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	10 mai au 26 mai 1947	Foire de Paris.
Genève	14 mai au 2 juin 1947	Foire de produits italiens en Suisse.
Lausanne	24 mai au 1 ^{er} juin 1947	Exposition suisse de l'hôtellerie.
Lille	7 juin au 21 juin 1947	Foire de Lille.
Bordeaux	15 juin au 30 juin 1947	Foire de Bordeaux.
Casablanca	21 juin au 6 juillet 1947	Foire internationale.
Lausanne	13 septembre au 28 septembre 1947	Comptoir suisse.
Marseille	13 septembre au 23 septembre 1947	Foire internationale.
Paris	4 octobre au 14 octobre 1947	Salon international de l'emballage.
Lugano	4 octobre au 19 octobre 1947	Fiera svizzera.
Saint-Gall	9 octobre au 19 octobre 1947	Olma (Foire de l'agriculture).

LAMES DE RASOIR

MIRA

LA PETITE MÉTALLURGIE
97, Rue Saint-Lazare — PARIS-9^e